

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : M. HENRI PONS

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
14 Septembre 2018**

**OBJET : Construction de la caserne de gendarmerie de Saint-Martin-de-Crau :
lancement de l'opération.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Septembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver le lancement de l'opération de construction de la caserne de gendarmerie de Saint-Martin-de-Crau sur des terrains cédés à l'euro symbolique non recouvrable par la commune,
- d'approuver la modification des effectifs prévus dans la convention immobilière, les portant à 26 sous-officiers et 3 gendarmes-adjoints volontaires correspondant à 27 Unités-Logement à construire.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**